

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)

Section 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

1.1 Identification du produit

Formulaire produit	Mélange
Nom commercial	BIO-NOX VS
Code produit	BNVS

1.2 Les usages identifiés de la substance ou du mélange et utilise conseillé contre

Utilisation	Industrielle. Pour usage professionnel seulement.
-------------	---

1.2.2 utilise conseillé contre

Aucune information supplémentaire disponible

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

NOX-CRETE MANUFACTURING INC
1444 SOUTH 20th Street
Omaha, NE 68108
Tél : 402-341-2080
Télécopieur : 402-341-9752
E-Mail : corporate@nox-crete.com
Site Web : www.nox-crete.com

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Chemtrec (800) 424-9300 Chemtrec en dehors des ÉTATS-UNIS 703-527-3887
------------------	---

Section 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

H304- Peut être mortel en cas d'ingestion et pénétration dans les voies	Asp. Tox. 1
---	-------------

Texte complet des phrases H voir section 16

Physiochimiques néfastes, à la santé humaine et les effets sur l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible

2.2 Éléments de l'étiquette

Pictogrammes de danger



mot de signal

Danger

Les déclarations de danger

H304- Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Les énoncés de précaution

Prévention:

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), Hazardous Products Regulation (HPR) (WHMIS 2015)

Réponse P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin.
P331 - NE PAS faire vomir

Stockage: P405 - Garder sous clef.

Elimination: P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale /.

2.3 Autres risques

Texte intégral des H et P phrases: voir section 16

Section 3. Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable

3.2 Mélange

Name	Product identifier	%
Hydrotraité distillat de pétrole	secret De Commerce	secret De Commerce

Conformément à 29 CFR 1910.1200 (i) l'identité chimique spécifique (et / ou) la concentration est retenu comme Secret commercial, tandis que toutes les propriétés et les effets sanitaires et de sécurité sont inclus dans le SDS.

Section 4. Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Les premières mesures d'aide général Obtenir un avis médical/attention si vous ne vous sentez pas bien. Ne jamais donner quoi que ce soit par La bouche à une personne inconsciente.

Les premières mesures d'aide après inhalation Si les expériences individuelles des nausées, des étourdissements, a de la difficulté à respiration rechercher un professionnel de la santé immédiatement. Dans tous les cas de doute, ou si les symptômes persistent, consultez un médecin. Déposer à l'air frais et la garder au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin/médecin.

Les premières mesures d'aide après un contact avec la peau Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Déposer ou retirer Immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou sous la douche. Laver immédiatement avec du savon et de l'eau en abondance.

Première mesure d'aide après un contact avec les yeux Lorsque les lentilles de contact sont usées, les retirer si possible. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 10 à 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Les premières mesures d'aide après l'ingestion Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux Immédiatement.

4.2 Plus important les symptômes et effets, aigu et retardé

Symptômes/blessures après inhalation Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Une surexposition aux vapeurs peut entraîner des maux de tête, des nausées, de la somnolence ou des étourdissements.

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)

Symptômes/blessures après un contact avec la peau Peut causer une irritation de la peau ou sensation de brûlure
Symptômes/blessures après un contact avec les yeux Peut causer une irritation des yeux ou des blessures
Symptômes/blessures après ingestion Peut provoquer une irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac.

4.3 Indication d'une attention médicale immédiate et le traitement spécial requis

Aucune information supplémentaire disponible

Section 5. Lutte incendie mesures

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Utilisez extinction d'incendie les moyens appropriés pour les matières environnantes.

Produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone

Ne pas utiliser de jet d'eau lourde

IMPROPRES moyens d'extinction

5.2 Dangers spéciaux découlant de la substance ou du mélange

Réactivité

Produits de décomposition thermique peut entraîner un risque pour la santé.

5.3 Conseils pour les pompiers

Lutte incendie instructions

Liquide combustible! Ce matériau libère des vapeurs lorsqu'il est chauffé au-dessus de la température ambiante. Les vapeurs peuvent causer un incendie instantané. Utiliser un jet d'eau ou de brouillard pour refroidir les contenants exposés.

Équipement de protection pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) et Équipement de protection complet lorsque les combats tout incendie chimique.

Autres informations

Le chauffage ou la combustion nocifs gaz/vapeurs peuvent être libérés. Ce produit peut causer la parole à devenir glissant.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions personnelles, les équipements de protection et les procédures d'urgence

Mesures générales

Éliminer toute source d'inflammation. Endiguer ou confisquer le produit déversé. Prendre les précautions nécessaires pour assurer sa propre santé et la sécurité avant de tenter le contrôle des déversements ou de nettoyage

6.11 Équipement de protection individuelle

Équiper l'équipage nettoyage muni de l'équipement de protection approprié.

6.2 Précautions pour l'environnement

Empêcher l'entrée aux égouts et eaux publiques. Prévenir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou eaux publiques.

6.3 Matériaux et méthodes de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Imprégnez-vous de déversements de matières solides inertes, comme l'argile ou de la terre de diatomées. Recueillir en étanche à la vapeur les conteneurs et s'en débarrasser de façon appropriée.

Section 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions de manipulation

Mesures de protection

Se laver les mains et autres zones exposées avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer et de quitter son lieu de travail. Assurer une bonne ventilation dans les zones de travail à prévenir la formation de vapeurs. Lorsque vous n'utilisez pas tenir les récipients hermétiquement fermés. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Mesures d'hygiène

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

7.2 Conditions de stockage dans des conditions de sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), Hazardous Products Regulation (HPR) (WHMIS 2015)

Conditions de stockage

Stockez conformément aux réglementations locales. Stocker dans le conteneur d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs hermétiquement fermé jusqu'à ce qu'il soit prêt à l'utilisation.

Matières incompatibles

Acides, un contact prolongé avec de l'aluminium, laiton, bronze, cuivre, plomb, étain, zinc ou autres métaux ou alliages sont sensibles aux alcalis

Température de stockage

Conservez dans un endroit frais et sec, loin des sources d'ignition.

Section 8. Contrôles de l'exposition/protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition professionnelle ACGIH TLV (États-Unis, 1/2006)
Distillats de pétrole, hydrotraités	TWA: 5 mg / m3 8 heures que le brouillard d'huile

8.2 Contrôles de l'exposition

Les contrôles d'ingénierie

Utiliser avec une ventilation suffisante pour tenir le produit les concentrations en vapeurs Spécifié ci-dessous TLV

Protection des yeux et du visage

Lunettes chimiques et/ou face protections sont nécessaires afin d'éviter de possible Contact avec les yeux, irritation ou des blessures.

Protection de la peau

Porter des gants et des vêtements de protection adaptés et bottes comme requis pour prévenir tout contact avec la peau. Laver la peau exposée fréquemment avec de l'eau et du savon. Vêtements souillés devraient être lavés avant de les réutiliser.

Protection respiratoire

Général ventilation de la pièce est normalement suffisante. Éviter de respirer le produit brume ou de vapeurs. L'utilisation d'un respirateur approprié est recommandé lorsque les concentrations dépassent les TLV.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations de base sur les propriétés physiques et chimiques

Apparence	Effacer la paille liquide coloré
Odeur	Doux
Seuil de perception de l'odeur	Pas de données disponibles
PH	Pas de données disponibles
Point de fusion	Pas de données disponibles
Point de congélation	Pas de données disponibles
Point d'ébullition	150 C (300 F)
Point d'éclair	> 94 C (200 F)
Relative taux d'évaporation (acétate de butyle= 1)	Pas de données disponibles
Norme d'inflammabilité (solide, gaz)	Pas de données disponibles
Inférieur/supérieur limites explosives	Pas de données disponibles
Pression de vapeur	Pas de données disponibles
Densité de vapeur	Pas de données disponibles
Densité relative (masse spécifique)	0,88 Kg par litre 7.3 lb par gallon
Solubilité	L'eau : négligeable
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas de données disponibles
Température d'auto-ignition	Pas de données disponibles
Viscosité	Pas de données disponibles
Teneur en VOC	Pas de données disponibles

Section 10. Stabilité et réactivité

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)

<u>10.1 Réactivité</u>	Aucune information supplémentaire disponible
<u>10.2 La stabilité chimique</u>	Stable dans des conditions normales
<u>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</u>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<u>10.4 Conditions à éviter</u>	Les températures extrêmes hautes ou basses.
<u>10.5 Matières incompatibles</u>	Acides forts, alcalis et agents oxydants.
<u>10.6 Produits de décomposition dangereux</u>	Le monoxyde de carbone, dioxyde de

Section 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations concernant les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Pas d'effets indésirables attendus sous utilisation prévue.
Irritation/Corrosion	Peut causer une irritation de la peau
cutanée	Mai causes une irritation des yeux et des dommages.
Yeux	Peut causer une irritation respiratoire
La respiration et de sensibilisation de la peau	Non classé
Mutagenèse des cellules germinales	Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène par le National Toxicology Program, l'Occupational Safety and Health Act, ou de l'Agence internationale de la recherche sur le cancer (IARC).
Carcinogénicité	
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Certains organes cibles toxicité	
Exposition unique	Non classé
Exposition répétée	Non classé
Danger d'aspiration	La principale menace pour la santé de l'ingestion vient du risque de l'aspiration (respiration de gouttes de liquide dans les poumons), en particulier à partir de vomissements.

Section 12. Informations écologiques

<u>12.1 Écotoxicité</u>	Non établie
<u>12.2 Persistance et dégradabilité</u>	Non établie
<u>12.3 Potentiel de bioaccumulation</u>	Non établie
<u>12.4 La mobilité dans le sol</u>	Non établie
<u>12.5 Autres effets néfastes</u>	Éviter le rejet dans l'environnement

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

<u>13.1 Traitement des Déchets méthodes</u>	L'utilisateur de ce matériau a la responsabilité de disposer des éléments non utilisés, des résidus et des conteneurs en conformité avec toutes les locaux, de l'état ainsi que les lois et règlements fédéraux concernant le traitement, de stockage et d'élimination de déchets dangereux et déchets non dangereux.
--	---

SECTION 14. Information sur les transports

In accordance with DOT	Les marchandises non dangereuses dans le sens de la réglementation du transport.
In accordance with ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA	
14.1 Numéro ONU	Sans objet

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)

14.2 Nom d'expédition de l'ONU	Sans objet
14.3 Classe (s) de danger pour le transport	Non applicable
14.4 Groupe d'emballage	Sans objet
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucune information supplémentaire disponible
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
14.7 Transport en vrac selon Annexe II de MARPOL 73/78 et code IBC	Aucune information supplémentaire disponible
14.8 Transport en vrac selon CFR 49 173.15	Sans objet

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 La sécurité, la santé et l'environnement réglementation/législation spécifique pour la substance ou le mélange

15.1.2 Règlements USA

Section 313

Ne contient aucun ingrédient ou au-dessus du niveau de déclaration De Minimus

La TSCA

Proposition 65

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

Ce produit contient un ou plusieurs produits chimiques reconnus par l'État de Californie pour causer le cancer toxicité (et / ou) la reproduction

15.1.3 Le Canada Règlements

Cette SDS a été préparée conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits dangereux (HPR) (SIMDUT 2015) et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par l'HPR..

DSL

15.2 Sécurité chimique évaluation

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

Un produit chimique Évaluation de sécurité n'a pas été effectuée.

Section 16. Autres informations

Date d'émission	7-3-2019
Version	2.3
Numéro	755-F
Date de publication de la version précédente	8-29-2017
Préparateur	Nox-Crete Manufacturing Inc.

Documentation de référence

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont, au meilleur des connaissances de Nox-Crete Manufacturing, exactes et fiables à la date de publication. Vous pouvez contacter Nox-Crete Manufacturing pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de Nox-Crete Manufacturing. Les informations et les recommandations sont offertes à l'acheteur / à l'utilisateur pour examen et examen. Il est de la responsabilité de l'acheteur / utilisateur de s'assurer que le produit est adapté à l'utilisation prévue. Des avertissements appropriés et des procédures de manipulation sûres doivent être fournis à tous les manipulateurs et utilisateurs. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, il incombe à l'acheteur / utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à une utilisation sûre de ce produit. Étant donné que les informations fournies ici peuvent avoir été obtenues en partie de laboratoires indépendants ou d'autres sources non sous notre supervision directe, aucune représentation n'est faite que les informations sont exactes, fiables, complètes ou représentatives et que l'acheteur / utilisateur ne peut s'en prévaloir qu'à ses risques. Nous n'avons fait aucun effort pour censurer ou dissimuler des aspects délétères de ce produit. De plus, comme nous ne pouvons pas anticiper ou contrôler les nombreuses conditions dans lesquelles ces informations ou nos produits peuvent être utilisés, nous ne garantissons pas que les mesures de sécurité et / ou de santé que nous avons suggérées conviendront à toutes les personnes et / ou situations manipulation ou utilisation. De même, nous n'offrons aucune garantie ou garantie de quelque sorte que l'utilisation ou l'élimination de ce produit soit conforme à toutes les lois fédérales, étatiques ou locales. Il incombe à chaque acheteur / utilisateur du produit mentionné aux

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)

présentes de déterminer et de respecter les exigences de toutes les lois applicables. Si l'acheteur / utilisateur remballé ce produit, il est de la responsabilité de l'acheteur / de l'utilisateur de s'assurer que la santé, la sécurité et les autres informations nécessaires sont incluses avec et / ou sur le conteneur. Nox-Crete Manufacturing exhorte chaque client ou destinataire de cette fiche de sécurité à l'étudier attentivement et à consulter l'expertise appropriée, nécessaire ou appropriée, pour connaître et comprendre les données contenues dans cette fiche de données de sécurité et les dangers associés à ce produit. La modification de ce document est strictement interdite. Sauf dans la mesure requise par la loi, la republication ou la retransmission de ce document, en totalité ou en partie, est interdite.

Texte intégral des H et P phrases

H304- Peut être mortel en cas d'ingestion et pénétration dans les voies

Asp. Tox. 1

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin.

P331 - NE PAS faire vomir

P405 - Garder sous clef.

P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale /.